

# Municipalité des Coteaux

65, route 338  
Les Coteaux (Québec)  
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 ■ Téléc. : (450) 267-3532  
Courriel : municipalitedescoteaux@videotron.ca

## AVIS PUBLIC

### RÈGLES PARTICULIÈRES EN ZONE ROUGE – COVID

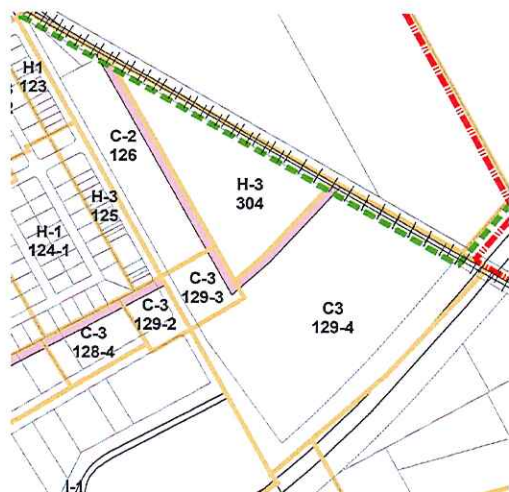
#### CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

#### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 19 DANS LE BUT D'AGRANDIR LA ZONE H-3-304 ET EN MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS

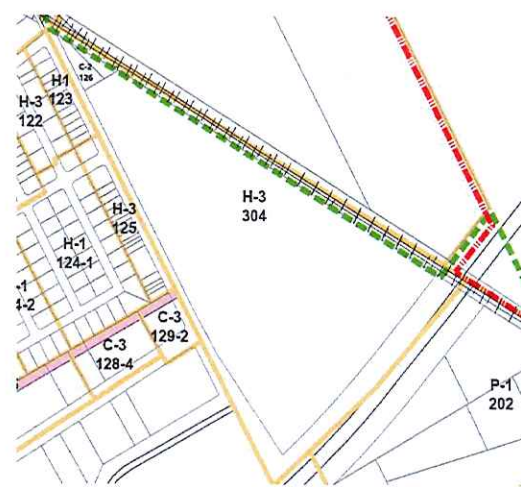
AVIS est donné, par la présente :

QUE le conseil municipal, a adopté, à sa séance du 19 octobre 2020 le projet de règlement suivant :

- Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 dans le but d'agrandir la zone H-3-304 et en modifier les usages autorisés.
- Conformément à l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement est remplacée par une consultation écrite qui sera tenue du 27 octobre au 12 novembre 2020 inclusivement. Vous êtes donc invités à partager vos commentaires et observations, par écrit, à la Municipalité relativement au projet de règlement. Les commentaires concernant ce projet de règlement doivent être acheminés :
  - Par courriel à l'adresse [info@les-coteaux.qc.ca](mailto:info@les-coteaux.qc.ca)
  - Par la poste au 65, route 338, Les Coteaux (Québec), J7X 1A2
  - Déposés dans la chute à livre de la bibliothèque située au 65 route 338, Les Coteaux.
- Ce projet de modification a pour objet :
  - a) Diminuer les différents types d'usages non-compatibles.
  - b) D'agrandir le zone H-3-304 et en modifier les usages autorisés par l'ajout des habitations de types résidentielles semi-détachées et contiguës.



Plan de zonage avant modification



Plan de zonage après modification

- c) Sécuriser le parcours de la piste cyclable.

QUE ce projet de règlement est disponible, pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'ouverture de celui-ci ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné aux Coteaux, ce 21ième jour du mois d'octobre 2020.

  
\_\_\_\_\_  
Claude Madore,  
secrétaire-trésorier et  
directeur général



Les Coteaux